



Intitulé du stage

Formation au Secourisme « Prévention et Secours Civiques » de niveau 1 (PSC1) - initiation

Dates et Lieux

DREAL Site de Limoges : 2 sessions au choix :

- du jeudi 21 au vendredi 22 juillet 2022 (2 jours)

Ou

- du mercredi 28 au jeudi 29 septembre 2022 (2 jours)

Public cible

Cette formation s'adresse à l'ensemble des agents, n'ayant jamais été formés au PSC1 ou dont le dernier recyclage date de plus de 2 ans.

La formation PSC1 consiste en l'apprentissage actif de gestes élémentaires qui peuvent sauver une vie. Elle est indispensable dans le cadre de la vie du service, pour apporter aide aux collègues ou aux usagers de la route en cas d'accident ou de problème de santé. En outre, elle peut permettre de porter secours efficacement, dans le cadre de vos activités personnelles et notamment familiales. Cette formation aborde, entre autre, l'utilisation du défibrillateur.

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires doivent être capables d'exécuter les gestes de premiers secours destinés à :

- protéger la victime et les témoins,
- alerter les secours d'urgence
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Programme

Le programme de la formation est conforme au référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à la "Prévention et Secours Civiques de niveau 1", élaboré par la Direction de la Sécurité Civile du Ministère de l'Intérieur.

Au travers d'une pédagogie interactive et d'exercices pratiques, le stagiaire atteint progressivement les objectifs de la session de formation.

Cette formation répond à des exigences réglementaires strictes. Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la session de formation pourront être validés et recevoir le « certificat de compétence de citoyen de sécurité civile - PSC1 ».

Intervenant : Corinne CHAUCHADIS, titulaire du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Contact : dfr.drh.sg.dreal-nouvelle-aquitaine@developpement-durable.gouv.fr